



Délibérations du Conseil Municipal du 18 mars 2021

Compte Rendu

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
	Approbation du procès-verbal de séance du 04 février 2021	-Approuver le procès-verbal de la séance du 04 février 2021.	Approuvé à l'unanimité sous réserve d'une modification
D21-016	Rétrocession d'une parcelle	-Autoriser la rétrocession et le classement d'une parcelle dans le domaine privé de la commune, -Classer cette parcelle dans le domaine public, -Autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents s'y rapportant.	Adopté à l'unanimité
D21-017	Etablissement Public Foncier – Convention opérationnelle « îlot rue du 9 Août »	-Demander l'intervention de l'EPF pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle, -Approuver ladite convention, -Autoriser Mme le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution, -S'engager à racheter ou faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 9 mai 2028, -Autoriser Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.	Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (7 contre)
D21-018	Petites villes de Demain	-Autoriser Mme le maire à signer la convention.	Adopté à l'unanimité
D21-019	Assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les sites internet : point d'avancement, avis sur la création du groupement de commande et adhésion de la commune	-Adhérer au groupement de commande coordonné par Morlaix communauté, -Autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier, -Désigner un élu référent et son suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres mixte du groupement et pour gérer les questions ayant trait au groupement, -Désigner un référent administratif.	Adopté à l'unanimité
D21-020	Suppression des taxes funéraires	-Approuver la suppression des taxes de dépôt et de reprise d'urne ainsi que de la taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir.	Adopté à l'unanimité
D21-021	Ecole de la Chapelle du Mur : réfection de l'étanchéité – Résultat de la consultation d'entreprises	-Autoriser Mme le Maire à signer le marché ainsi que toutes pièces y relatives.	Adopté à l'unanimité
D21-022	Information relative aux décisions prises par délégation (articles L2122.22 et L.2122.23 du CGCT)	-Prendre acte de cette information.	Le Conseil a pris acte